



**HAL**  
open science

## Les déplacements contraints de population

Laurent Feller

► **To cite this version:**

Laurent Feller. Les déplacements contraints de population. Travaux et Recherches de l'UMLV, 2003, 7, pp.5-12. <hal-04405598>

**HAL Id: hal-04405598**

**<https://hal.science/hal-04405598v1>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

TRAVAUX  
ET  
RECHERCHES  
DE L'UMLV

LITTÉRATURES  
SCIENCES HUMAINES

LES DÉPLACEMENTS CONTRAINTS DE POPULATION

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV  
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

*Directrice de rédaction :*

Fabienne BOCK

*Comité de rédaction :*

Louise BÉNAT-TACHOT – Annick BOUILLAGUET – Vladimir IAZYKOFF  
Christian LUPOVICI – Robert SAYRE – Michael A. SOUBBOTNIK

*Secrétaire de rédaction :* Emmanuelle BRUN

*Directeur de publication :* Yves LICHTENBERGER

*Conception graphique :* Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ

-----  
*RÉDACTION :*

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-Vallée,  
5, boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2  
(Tel. : 01.60.95.70.75 ; Télécopie : 01.60.95.70.77)

*CORRESPONDANCE :*

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

*ABONNEMENTS / VENTE AU NUMÉRO :*

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	6 €	12 €
Institutions	12 €	24 €

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

ISSN : 1298-1168

<b>Laurent Feller</b> , Les déplacements contraints de population .....	5
<b>Christine Hamdoune</b> , Y a-t-il eu des déplacements contraints de population dans l'Afrique romaine ? .....	13
<b>Jean-Claude Cheynet</b> , Les transferts de population sous la contrainte à Byzance .....	45
<b>Philippe Jansen</b> , Réaménagement politique du territoire et déplacements contraints de population en Italie centrale, XIII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles .....	71
<b>Anne Radeff</b> , Des migrations contraintes ? Migrants et voyageurs alpins et appenins vers 1800 .....	117
<b>Florence Bourillon</b> , Travaux et spéculation : l'expulsion des habitants du centre de Paris sous le Second Empire .....	143
<b>Henriette Asséo</b> , Les Tsiganes et le remembrement ethnique de l'Europe .....	173
<b>Damien Lecarpentier</b> , La catégorie de « sans-papiers » : un enjeu de lutte pour la définition de l'étranger en situation irrégulière .....	189

# Les déplacements contraints de population

Laurent Feller

**D**epuis 2001, l'équipe d'accueil en histoire de Marne-la-Vallée, Histoire Comparée des Pouvoirs, organise un séminaire de recherches. Celui-ci réunit tous les membres de l'équipe, quelle que soit la période qu'ils étudient et quelle que soit, par ailleurs, leur activité scientifique propre. Autour d'une thématique générale des interventions ont lieu environ tous les mois durant l'année académique. Le thème de 2001 avait été *Les entrées en guerre*. Des résumés des communications avaient alors été publiés par *Travaux et Recherches*.

En 2002, le sujet qui avait été défini s'intitulait *Les déplacements contraints de population*. Il a donné lieu à une dizaine de communications faites au cours de séances publiques par des invités extérieurs à l'équipe. Certains auteurs ont accepté de donner des textes, parfois assez longs ; nous les en remercions vivement et c'est avec un très vif plaisir que nous publions cette demi-douzaine de communications qui proposent des exemples de l'époque antique à nos jours, puisque aussi bien un sociologue propose un texte sur les sans-papiers. Nous entendons que ce séminaire qui n'est pas spécialisé dans une période de l'histoire soit également un lieu d'échanges entre disciplines voisines.

Que faut-il entendre par déplacements contraints de population ? Deux directions ont été envisagées. D'une part le déplacement contraint comme méthode de gestion du territoire ou comme système de gouvernement de la société : la plupart des communications vont spontanément dans ce sens. D'autre part, nous n'avons eu garde d'oublier ou minorer les migrations du travail qui sont fréquemment aussi celles de la misère.

Les décisions politiques de reconstruction ou de réaménagement des espaces urbains ou quasi urbains occupent une place importante dans le volume. Deux articles lui sont consacrés, celui de Philippe Jansen pour l'Italie communale et celui de Florence Bourillon pour le Paris de Haussmann. Philippe Jansen propose pour les Marches de la fin du Moyen Âge un dossier important et dont il donne les principales pièces justificatives. Ce dossier concerne les techniques employées par les communes italiennes afin d'attirer à elles les populations des habitats alentours. Cela revient en fait à en organiser la disparition afin d'une part d'accroître le nombre d'habitants de la ville et de l'autre à consolider la domination de la ville sur son territoire. L'*inurbamento*, le déplacement de la campagne vers la ville est souvent, mais pas toujours, le fait des élites rurales qui peuvent trouver dans l'exode vers la cité les moyens de poursuivre une ascension sociale commencée au village. Les enrichissements doivent parfois être confirmés par l'insertion dans un milieu social plus vaste et offrant l'accès à d'autres réseaux. Ce n'est pas nécessairement le cas en Italie centrale où les villes ont eu fréquemment comme politique de rassembler les hommes afin de mieux les contrôler et de mieux les taxer, quitte à reproduire dans les quartiers urbains nouvellement créés les divisions territoriales des villages abandonnés et détruits. Ce peut être tout un village qui se déplace et vient en ville occuper un territoire urbain, sans pour autant que ses membres abandonnent leurs occupations rurales et cessent d'être des paysans. En tout état de cause, c'est aussi l'affaiblissement ou l'abaissement des pouvoirs seigneuriaux naturellement rivaux des pouvoirs urbains qui est ainsi obtenu.

Dans les études de cas proposées par Philippe Jansen, la problématique est celle de fondations : les villes de l'Italie médiévale sont aussi fréquemment des créations que des renaissances de centres anciens. La fondation rend plus aigus les problèmes et fait apparaître d'autant plus brutales les solutions. Macerata, par exemple, pour simplement exister, doit construire *ex nihilo* son territoire, comme a dû le faire L'Aquila dans les Abruzzes. Mais, qu'il s'agisse de fondations ou de croissance, dans tous les cas, il a fallu consolider des zones de domination, soumet-

tre des populations, abaisser des pouvoirs rivaux ou concurrents. Le déplacement de populations, non pas hostiles mais simplement à intégrer dans un espace maîtrisé, s'est avéré être un instrument d'une grande efficacité. Il montre en tout état de cause la capacité des élites communales italiennes à penser les conditions de l'expansion de leur ville, bref à penser des politiques cohérentes, parfois d'une grande brutalité – et parfois mises en échec. Des volontés sont à l'œuvre qui s'efforcent de construire et de gérer au mieux des rapports de forces complexes.

Il en va tout autrement, évidemment, à Paris. La question qui a arrêté Florence Bourillon est simple à énoncer : quels effets a eu l'haussmanisation sur la distribution de la population parisienne ? Elle a fait l'objet de réponses fortement marquées par le débat initial que la violence faite au tissu urbain ancien de Paris a en partie déterminées. La percée des boulevards, la construction de quartiers neufs caractérisés par une amélioration de la qualité de l'habitat ont-ils eu pour conséquence la relégation des habitants « autochtones », c'est-à-dire leur déplacement vers des quartiers périphériques, enclenchant ainsi un processus d'homogénéisation sociale et de distribution par classe et par zones de la population ? Florence Bourillon montre que ce schéma doit être revu. La décision politique de réaménager Paris n'a pas eu comme conséquence de vider le centre de la ville de sa population ouvrière et d'homogénéiser les quartiers. Une étude fine, qui prend en compte l'ensemble des facteurs démographiques, montre ce que l'on pourrait appeler un entêtement parisien. La population, en réalité, si elle a bougé – et que faire d'autres pour les habitants voisins de Notre-Dame ou du Palais de justice ? – n'est pas allée très loin. Elle s'est repliée, en s'entassant, sur la « périphérie » du centre détruit. Elle a réaménagé son espace vital de part et d'autre des artères nouvellement construites lorsqu'elle n'a eu à subir « que » des percées d'avenue. Le bilan nuancé que donne Florence Bourillon indique à la fois l'ampleur de ce qui a été fait et la capacité de la société urbaine à absorber de tels chocs, quitte à voir ses conditions d'existence se dégrader sérieusement, comme le montre l'apparition de ces sinistres « cabinets à lit sans feu », dans les zones concernées par l'accroissement de la densité de la population, consécutive à l'aération du centre.

Il y a des effets induits à la politique de Haussmann. On peut sans doute les qualifier de pervers. Ils sont limités cependant et la modification du tissu urbain, quelque grande qu'en ait été l'ampleur n'a pas entraîné de déchirement fondamental du tissu social, ni l'apparition d'un zonage strict et défini socialement.

Il n'y a évidemment pas grand chose de commun entre les modestes villes d'Italie centrale et la gigantesque agglomération qu'est Paris au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les motivations mêmes des acteurs sont fortement différentes. Les Italiens raisonnent sans doute politiquement, même s'ils cherchent aussi à l'évidence à faire patrimoine.

Dans les deux cas, malgré la disproportion évidente, on trouve une décision politique ou une série de décisions visant à modeler l'espace, soit pour le construire, soit pour l'adapter en réponse à des contraintes apparues et difficiles à prendre en compte différemment.

L'espace à construire est ici celui de la ville. Ce peut également être celui de l'État tout entier. L'interrogation proposée par Christine Hamdoune dans le titre de son texte reçoit une réponse positive. Mme Hamdoune part de l'exemple de Carthage. Les Romains proposèrent à celle-ci de déplacer la ville vers l'intérieur des terres. À cette solution, les Carthaginois préférèrent la guerre, la troisième, qui aboutit à la disparition définitive de leur cité en tant que groupe humain et en tant que lieu physique. Le déplacement de la population de Carthage vers l'intérieur des terres aurait abouti au même résultat stratégique que celui obtenu finalement par la guerre, c'est-à-dire la disparition d'une rivale économique et militaire dont les habitants, éloignés de la mer qui faisait leur richesse, n'auraient plus été en mesure de gêner Rome. Dans d'autres circonstances, moins paroxystiques, les Romains eurent recours au déplacement de populations : ainsi, au I<sup>er</sup> siècle les habitants de Zilil, en Afrique, ont-ils été déplacés en masse vers l'Espagne, c'est-à-dire amenés à l'intérieur d'une province romaine, à un moment où l'Afrique a encore un statut juridique relativement indéterminé, pour des raisons de sécurité ; ses habitants n'étaient pas politiquement sûrs pour le pouvoir d'Auguste. Cet exemple est l'occasion d'étudier de près les conséquences juridiques et pratiques de la

fondation des colonies, c'est-à-dire de villes confiées à des citoyens romains, généralement des vétérans ayant reçu l'*honesta missio*.

Dans un autre exemple, Christine Hamdoune montre l'insertion d'une tribu africaine, celle des Baquates, dans le dispositif de contrôle stratégique du territoire entre les deux Maurétanies : au sens propre puisque, selon tout vraisemblance, Hadrien organisa le déplacement de ce groupe humain afin de garantir la sécurité des routes entre les deux provinces africaines. Enfin, la question de la mise en valeur du territoire, de son exploitation économique est elle aussi abordée. Au III<sup>e</sup> siècle, le pouvoir impérial a eu recours à des procédés de déplacements de population dans ce but. Mais, de même que dans l'Italie médiévale il est fort peu probable que les opérations d'*incastellamento* aient été simplement possibles sans l'assentiment de la population, de même dans l'Afrique romaine, ce type de déplacements, voulus par l'autorité impériale, ne peut guère avoir été que consenti par les populations concernées.

À Byzance, au contraire (Jean-Claude Cheynet), le déplacement de population s'inscrit dans une stratégie de survie et est constamment pratiqué. Il l'est, d'abord, pour des raisons démographiques. Le peuplement de l'empire fut toujours insuffisant du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle et toute difficulté – ou tout désastre – dans cet ordre amenait à prendre des mesures fermes, comme de faire venir des hommes bon gré mal gré vers les zones vitales pour la survie de l'État. Que ce fût pour des raisons militaires, économiques ou fiscales, Byzance ne pouvait laisser vides les régions centrales de l'empire. La déportation fut également un instrument de répression en cas de révolte, ou un moyen de conserver sous le contrôle de l'empire des hommes dont la terre avait été conquise par l'ennemi. Bref, il n'est peut-être pas exagéré de voir dans ce souci constant du nombre à la fois une affirmation de la souveraineté de l'État mais aussi la volonté permanente de contrôler la société : le déplacement des populations est au cœur de la politique byzantine. Il appartient pleinement à l'arsenal des mesures que le bon gouvernement autorise – voire encourage – à prendre.

Cette politique du déplacement se trouve naturellement au cœur de la politique nazie, c'est-à-dire au cœur d'un État devenu criminel et impo-

sant des normes criminelles de gouvernement à la société qui, au demeurant, les accepte, les principes socialement acceptables sur lesquels ils reposaient ayant été intériorisés. Les Tsiganes permettent à Henriette Asséo de s'interroger sur les mécanismes sociaux, mentaux et juridiques qui ont permis le rejet hors de la société comme « criminels par nature », puis hors de l'humanité, de l'un des groupes humains les plus familiers et les plus présents en Europe occidentale depuis l'époque moderne : les Tsiganes faisaient partie de la société occidentale. Et la décision ou l'ensemble de décisions qui amène à leur déportation et à leur extermination de même que la réalisation de celle-ci est l'un des faits plus ou moins occultés par les mémoires nationales. Henriette Asséo montre comment l'ensemble des procédures de contrôle des Roms doit aussi se comprendre par référence au resserrement du contrôle et de la répression exercés par les États, dont l'État français : la loi de 1912, votée par la Chambre des députés française, qui prévoit un fichage anthropométrique de toute la population tsigane est proprement effrayante. Ce que Henriette Asséo appelle le remembrement ethnique de l'Europe traduit fort bien ce qui se passa alors : la réification des êtres humains, leur ravalement au rang d'objets que l'on compte avant de les exterminer. La réapparition de pratiques et de raisonnements analogues en Yougoslavie dans les années 1990 appelle à un approfondissement de la réflexion sur ces points aussi bien qu'à un travail sur notre imaginaire et notre mémoire auquel nous convie Henriette Asséo dans sa conclusion.

Si l'on sort de la sphère du politique pour entrer dans celle de l'économie, la question qui se pose est celle de la compréhension des mouvements provoqués par la nécessité économique : cette contrainte est d'un autre ordre mais n'en est pas moins réelle, parfois violente même, et induit des déplacements provisoires ou définitifs. Ceux-ci obéissent à une logique et à des mécanismes qu'Anne Radeff décrit pour le début du XIX<sup>e</sup> siècle en mettant à l'épreuve les théories de la centralité telles qu'elles ont été énoncées par les géographes allemands de l'Entre-deux-guerres et parfois (mais rarement) utilisées par les historiens français. Ces déplacements sont multiformes : on va de la montagne à la monta-

gne, de la ville à la ville, de la montagne à la ville. On retiendra entre autres, de cette riche et suggestive description le rapport stupéfiant d'un préfet napoléonien de Rome sur l'organisation du travail dans les grands *poderi* de la campagne romaine. On retiendra aussi l'image d'un monde rural sans cesse en mouvement, agité par de micro-déplacements capillaires qui n'obéissent à aucune logique spatiale de comportement mais bien plutôt à des logiques de l'opportunité relevant de l'exploitation consciente des données économiques : le petit monde des colporteurs dont l'importance est si grande avant l'invention des méthodes contemporaines de distribution apparaît ici en pleine lumière.

Enfin, retour légitime sur la question du contrôle, la question des sans-papiers, autres migrants de la misère, est ici abordée par Damien Lecarpentier. La figure de l'étranger en situation irrégulière tend à devenir une figure familière. L'auteur montre comment se construit cette catégorie qui n'est évidemment pas une donnée démographique mais à la fois une fabrication administrative et aussi une image, une perception de certaines formes graves d'exclusion par la société française. Il s'agit là d'un déplacement doublement contraint : par la misère qui en est à l'origine, par la construction qui fait passer les intéressés à un groupe par définition rejeté aux marges, exclu donc inassimilable mais aussi, fréquemment, impossible à expulser pour de nombreuses raisons. L'attribution de papiers excessifs marqua en France l'exclusion des Tsiganes. C'est ici le refus, parce que avoir des papiers c'est avoir des droits, même minimes, qui marque ici le rejet à travers la fabrication d'une identité *pour les autres* – pour ceux qui sont dotés de papiers – qui marque les limites des droits sociaux, de la citoyenneté aussi bien que de la possibilité même de travailler pour vivre. Ce processus-là ramène à d'autres formes de déplacements contraints, très contemporains et peu glorieux s'opérant par charter...

**Laurent Feller**

*Directeur de l'Équipe d'accueil « Histoire Comparée des Pouvoirs »  
Université de Mame-la-Vallée*